

Image not found or type unknown



Droits des entreprises et des associées

Par **khaled**, le **03/01/2008 à 15:15**

Bonjours,
On Septembre 2007 j'ai créer une sarl dans la maçonnerie avec un ami, non été a 50 parts pour chacun mais il été le gérant.
au mois de décembre on avais des chiffres incroyable.
ça tourné comme il faut il ma dit je te donne 10.000€ est tu quitte la société.
je ne sait pas quoi faire..a qui je peut m'adresser- (on a commencé avec 5000€ et la on tourne a presque a 180 000€)